

DOSSIER

Inscription

EXPERT DE LA BONNE HUMEUR

ANIMATEUR

AGREE

**DE YOGA DU RIRE
/ CLUB DE RIRE**



Formation éligible au DIF



Séminaire - Formation
Dispensé par Fabrice LOIZEAU



INSTITUT FRANÇAIS DU YOGA DU RIRE & DU RIRE SANTÉ
Organisme de formation Association Espace vital loi 1901 siret 490 024 759 000 22
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 08764 35 auprès du préfet de région de Bretagne

contact@formation-yogadurire.fr le site : www.formation-yogadurire.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

A expédier au siège administratif
de l'Institut Français du Yoga du rire & du rire Santé
4 placis du déversoir 35530 BRECE Rennes Métropole

**Je m'inscris à la formation certifiante
d'animateur agréé de Club de rire / yoga du rire**
Avec Fabrice LOIZEAU

Lieux de la formation : _____

Date choisie : _____

NOM, Prénom : _____

Age : _____

Adresse : _____

Ville : _____ **Code postal** _____

tel : _____

E mail : _____ @ _____

Votre profession, vos loisirs :

Ma motivation à suivre la formation :

Merci de nous signaler si vous avez des informations (dont antécédents médicaux)
susceptibles d'influencer ou de limiter votre pratique.

J'ai pris connaissance et accepte les conditions de participation accompagnant ce bulletin
d'inscription.

J'envoie le bulletin rempli accompagné d'un chèque de 90 euros à l'ordre
de « association Espace Vital Institut français du Yoga du rire Santé - à titre
d'acompte pour réservation.

Le / /
Fait à

Signature Précédée de la mention Lu et approuvé



INSCRIPTION

Les participants doivent s'inscrire à l'avance aux séminaires ou formations de l'Institut Français du Yoga du Rire & du rire Santé. Un bulletin d'inscription accompagné d'un règlement de 90 euros permet d'enregistrer votre demande de réservation. L'Institut confirme votre inscription nominative par la remise d'un écrit (courrier, Email...). Un entretien téléphonique peut être proposé afin de valider votre participation, notamment en cas de bulletin incomplet ou illisible.

REGLEMENT

Le prix de la formation comprend le séminaire (de 2 jours), les frais de dossier & d'inscriptions, le matériel pédagogique, le certificat et la photographie de la promotion. Tarif : 250 €. Repas, hébergement ne sont pas compris dans le prix de la formation.

Un acompte de 90 € est exigé pour la réservation, le solde est payable au début du premier jour de la formation. Toute formation commencée est due dans sa totalité.

ANNULATION

Le principe : les demandes d'annulation ou de report sont recevables si justifiées par un cas de force majeure. L'acompte peut alors être remboursé si le désistement du participant intervient à plus d'1 mois du début de la formation. Du 30ème au 15ème jour précédant le début de la formation, 25 % du coût total de la formation est due. A moins d'une semaine, la totalité du coût de la formation est due. Les frais administratifs de dossier (dont inscription) restent dus pour un montant de 35 €.

En cas d'annulation par l'Institut, les participants seront prévenus et l'acompte sera remboursé en totalité.

RESPONSABILITES

Les activités sont proposées sur la base du volontariat. Les participants sont seuls responsables de leurs comportements, actions et faits durant le séminaire. La courtoisie et le respect (notamment respect des différences) sont privilégiés dans les échanges entre les participants, l'exclusion peut être prononcée dans le cas contraire. En cas de propos portant atteinte à la dignité de la personne et en cas de harcèlement de quelle que nature que ce soit, l'expulsion est immédiate. Ces mesures garantissent le bon déroulement de nos formations.

Notez que la remise du certificat est conditionnée à la présence du candidat à la totalité de la formation et à un comportement conforme à l'esprit de ce qui est enseigné.

DIVERS

Aucune personne ne peut accéder au séminaire si elle n'a respecté les modalités et délai d'inscription.

Une fois l'inscription enregistrée par l'Institut, tout amendement et/ou modification de quelle que nature que ce soit d'un dossier entraîne un coût supplémentaire de 35 euros. L'amendement est effectif à la réception du règlement. Possibilité de transférer l'inscription d'une personne à une autre : le changement entraîne un surcoût administratif de 35 euros.

Le yoga du rire n'est pas un substitut à la médecine, ni à un traitement médical.

Programme pré établi

PROGRAMME DU SEMINAIRE

Formation d'animateur agréé de yoga du rire / club de rire

| Jour 1 | | Jour 2 | |
|--------|--|--------|--|
| 9h30 | Accueil de bienvenue - Enregistrement Présentation et objectifs Présentation, version ludique | 9h00 | Retour d'expérience - démarrage de notre capacité à être joyeux, les versions ludiques du bonjour... |
| 9h45 | Yoga du rire, exposé des principes et de la méthode : le rire sans raison, le mouvement ludique | 9h30 | Exercices ludiques, de lâcher prise immédiat, d'évacuation des tensions, de centrage... |
| 10h30 | Atelier pratique, instruction, explication Initiation à la méditation du rire | 10h00 | Les 3 meilleures respirations de yoga du rire Atelier pratique: la prise en charge d'un groupe |
| 11h15 | Pause | 11h00 | Atelier pratique: relaxation et méditation du rire |
| 11h30 | Historique, fondement, présentation du concept. Elargissement. | 11h45 | Exercices d'auto entraînement pour augmenter sa bonne humeur et sa capacité à être joyeux |
| 12h15 | Atelier pratique de groupe | 12h30 | Récapitulatif - Questions/réponses |
| 12h45 | Pause déjeuner | 12h45 | Pause déjeuner |
| 14h15 | Les bienfaits du rire, synthèse scientifique : impact sur la santé et contre indications | 14h00 | Application aux diverses clientèles : gd public, entreprises, écoles, seniors, institutions spécialisées... |
| 15h15 | Le rôle de l'animateur - mise en pratique et simulation d'une première séance | 15h15 | Création d'une séance et création d'exercices de rires |
| 16h45 | Pause | 16h00 | Entreprendre - Comment créer un club de rire - comment démarrer un groupe |
| 17h00 | Encadrement de groupe : simulation de conduite de groupe par les candidats Récapitulatif et évaluation des acquis | 17h00 | Fin des évaluations et échanges |
| 18h15 | Rires de fin de journée | 17h30 | Clôture - remises des certificats - remise des outils pédagogiques - photo de la promotion - mise en place d'un Réseau |

L'Institut se réserve le droit de modifier le programme en vue d'amélioration ou d'actualisation, en fonction des dernières évolutions des connaissances.

Les horaires peuvent légèrement varier, dans ce cas, les participants sont prévenus. Les horaires de début et de fin de chaque séminaire sont communiqués aux stagiaires lors de leur convocation.



Notez que l'accès au diplôme est conditionné à une participation à la totalité du programme. Une attestation de présence peut être remise dans le cas de fractionnement: la journée reste acquise et vous pouvez la compléter ultérieurement pour l'obtention du diplôme.

